



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 42

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 10 mars 2021

OBJET :

DE-21-03-1-01) RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIERE
D'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi dix mars à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le jeudi 25 février 2021 conformément au Code général des
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN,
Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M.
TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M.
LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme
SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme
RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M.
LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M.
RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme
MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210310-lmc1H8148H1-DE
Date de réception en Préfecture : 15/03/2021
Date de Publication : 15/03/2021

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;

Considérant l'obligation de présenter un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les communes de plus de 20 000 habitants préalablement aux débats sur le projet de budget ;

Considérant le rapport présenté sur la situation dans la commune au 31 décembre 2020,

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 01 mars 2021,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Prend acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la commune préalablement au débat sur le projet de budget 2021.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé